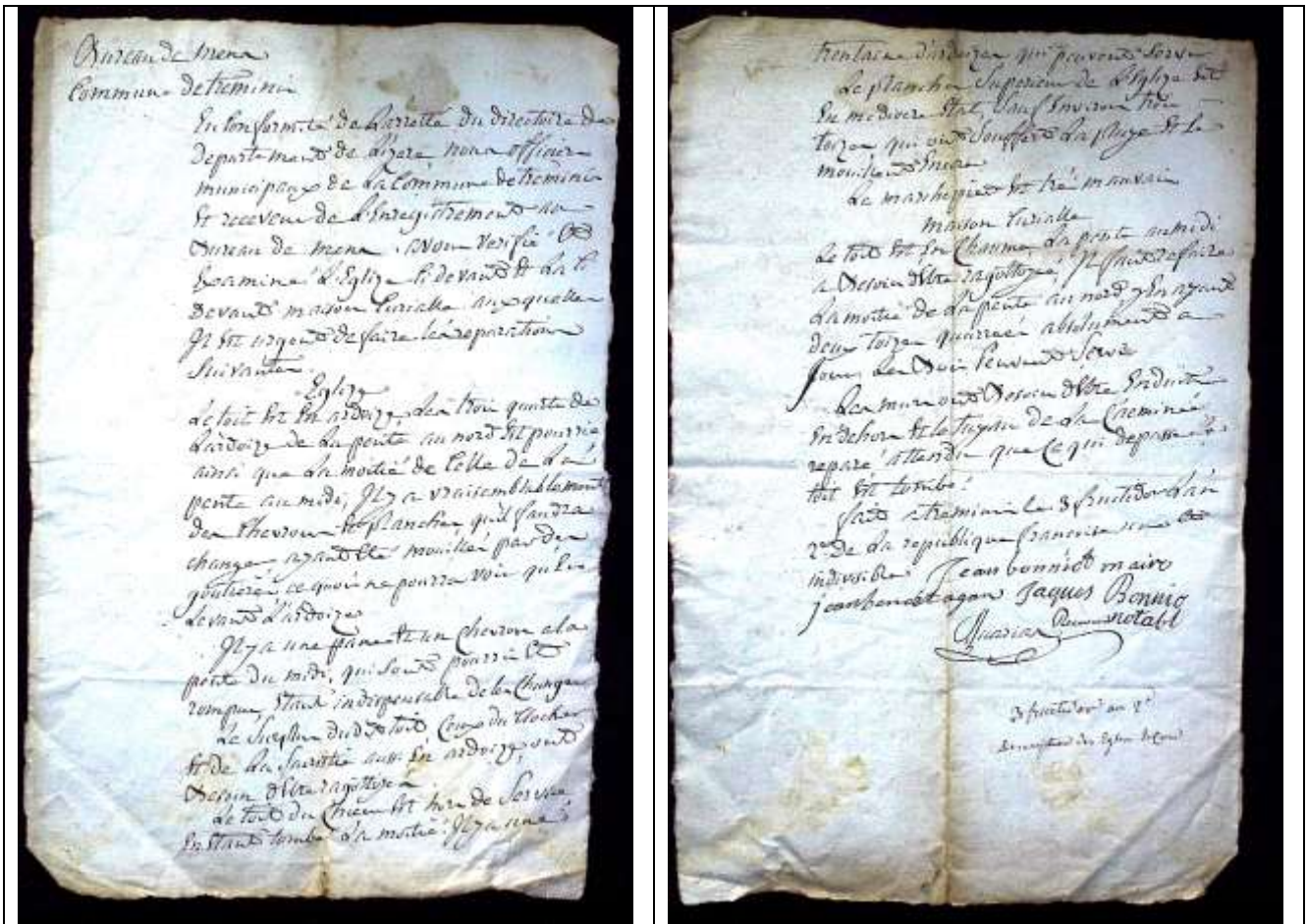


Commune de Tréminis

Un document daté du « 3 fructidor de l'an 2 » (le 20 août 1794) décrit l'état de l'église et de la cure ... et l'étendue des travaux à envisager.



[Transcription]

Bureau de Mens

Commune de Tréminis

En Conformité de l'Arrêté du Directoire du Département de l'Isère, nous Officiers Municipaux de la Commune de Tréminis et receveur de l'Enregistrement au bureau de Mens avons vérifié et examiné l'Eglise ci-devant et la ci-devant maison Curiale auxquelles il est urgent de faire les réparations suivantes

Eglise

Le toit est en ardoises. Les trois quarts des ardoises de la pente au nord est pourrie ainsi que la moitié de Celle de la pente au midi. Il y a vraisemblablement des chevrons et planchers qu'il faudra changer ayant été mouillés par des gouttières, ce qu'on ne pourra voir qu'en levant l'ardoise.

Il y a une poutre et un chevron à la pente du midi qui sont pourris et rompus, étant indispensable de les changer. Le surplomb dudit toit ceux du clocher et de la sacristie aussi en ardoises, ont besoin d'être rejointoyés.

Le toit du chœur est hors de service et étant tombé la moitié.

Il y a une trentaine d'ardoises qui peuvent servir. Le plancher supérieur de l'Eglise est en médiocre état, sauf environ trois toises qui ont souffert la pluie et se mouillent encore. Le marchepied est très mauvais.

Maison curiale

Le toit est en chaume, la pente au midi a besoin d'être rejointoyée. Il faut refaire la moitié de la pente au nord, en ayant deux toises carrées absolument à jour. Les bois peuvent servir.

Les murs ont besoin d'être enduits en dehors et le tuyau de la cheminée réparé, attendu que ce qui dépasse du toit est tombé.

Fait à Tréminis le 3 fructidor l'an 2 de la République française une et indivisible

(Signatures) Jean Bonniot maire Jean [Benoitagan ?] Jaques Bonnio

(Illisible) Receveur notable

3 fructidor An 2 Description Eglise et Cure